



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Ensemble Développons la Côte devient Agir et Vivre Ensemble Côte-de-Beaupré

Château-Richer, le 8 décembre 2022, Après avoir allié ses forces à celles de la MRC en août 2022 afin d'obtenir une aide financière majeure et procéder à l'embauche de sa coordonnatrice et conseillère en développement social, la démarche Ensemble Développons la Côte et ses partenaires ont travaillé très fort pour actualiser son positionnement et finaliser sa planification stratégique. Les chantiers sont prêts à passer à l'action, les partenaires sont mobilisés, la motivation est présente.

Un changement de nom et une nouvelle image de marque

Afin de camper sa transition et son évolution, le comité stratégique a choisi de se tourner vers une nouvelle image qui reflète davantage **sa vision, son territoire et sa communauté**. C'est donc en intégrant des éléments distinctifs de la Côte-de-Beaupré, en harmonisant ses couleurs à celles de la MRC et de Développement Côte-de-Beaupré, en positionnant les citoyens au centre que la démarche à présenter sa nouvelle identité visuelle et son nouveau nom : **Agir et Vivre ENSEMBLE Côte-de-Beaupré**.



Un comité stratégique actualisé et mobilisé

Après avoir pris soin d'écouter ses membres et d'analyser sa gouvernance, la démarche a recruté de nouveaux acteurs sur son comité stratégique, un comité intersectoriel qui regroupe Béatrice Pauly (siège MRC de La Côte-de-Beaupré) Luc Paquet (siège scolaire et petite enfance), Marie-Julie Paradis (siège économie et emplois), Lise Buteau (siège Développement Côte-de-Beaupré), Mélanie Royer-Couture (siège élu municipal), Véronique Vézina (siège communautaire #1) Martin Larouche (siège communautaire #2) et un siège en santé et services sociaux vacant.

« Le conseil de la MRC est fier, en plus d'avoir accueilli Marie-Ève Lachance au sein l'organisation à titre de conseillère en développement social et coordonnatrice de la démarche, d'être représenté par Mme Mélanie Royer-Couture pour siéger sur ce comité et nous sommes enthousiasme d'être partie prenante de cette démarche en développement social précieuse pour notre communauté, mentionne M. Pierre Lefrançois. »

Accompagné de la conseillère en développement social et des organisatrices communautaires, les membres du comité portent la vision globale et stratégique et veillent à la réalisation de la mission.

Un positionnement fort

Les membres du comité stratégique se positionnent quant à l'avenir de la démarche et **affirment qu'en 2030, Agir et Vivre ENSEMBLE :**

- Sera une démarche de concertation intersectorielle **connue et reconnue pour sa vitalité.**
- Les citoyens de la Côte-de-Beaupré auront un **fort sentiment d'appartenance à leur communauté** et contribueront à la transformer.
- La communauté disposera de moyens pour **améliorer la qualité de vie des citoyens** avec une attention particulière envers les personnes en situation de vulnérabilité et d'exclusion sociale.

Des chantiers prêts à agir

Au cours des derniers mois, c'est plus de 50 acteurs issus d'une quarantaine d'organisations de la Côte-de-Beaupré qui se sont mobilisés à l'intérieur des 4 chantiers afin d'actualiser leur réflexion stratégique et se doter de plans d'actions pour agir sur le développement de l'enfant et la réussite éducative (DÉRÉ), l'alimentation, l'habitation et la mobilité. *« Travailler avec des acteurs mobilisés et engagés qui se sont donné des plans d'actions ambitieux permet de viser un réel impact positif sur la communauté mentionne Marie-Ève Lachance, coordonnatrice de la démarche »*

-30-

À propos de la MRC de La Côte-de-Beaupré

La Municipalité régionale de comté (MRC) de La Côte-de-Beaupré a été créée en 1981 en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle est constituée des neuf municipalités locales et villes suivantes : Boischatel, L'Ange-Gardien, Château-Richer, Sainte-Anne-de-Beaupré, Beaupré, Saint-Ferréol-les-Neiges, Saint-Joachim, Saint-Tite-des-Caps et Saint-Louis-de-Gonzague-du-Cap-Tourmente, auxquelles s'ajoutent les territoires non organisés (TNO) Sault-au-Cochon et Lac-Jacques-Cartier qui couvrent 85 % de la superficie totale du territoire de la MRC. Entre fleuve et montagnes, en passant par les chutes et canyons, le territoire de la MRC de La Côte-de-Beaupré recèle de nombreux attraits naturels, culturels, patrimoniaux et agrotouristiques exceptionnels!

Source :

Béatrice Pauly, directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, responsable du greffe et des communications, MRC de La Côte-de-Beaupré

Tél. : 418 824-3444 / beatricepauly@mrcotedebeaupre.qc.ca